

Je demande donc au ministre de l'Agriculture de considérer que mes remarques procèdent d'un esprit de critique positive, du genre de critiques qu'avec tant de générosité, de sagesse, et parfois de vigueur, il nous faisait lui-même quand il siégeait de ce côté-ci. Je lui demande de songer aux cultivateurs non seulement de l'Est et de l'Ouest du Canada, mais aussi du sud-ouest ontarien; ces cultivateurs s'inquiètent de l'exécution de certaines promesses des honorables vis-à-vis et devant la perspective de la prochaine saison ils s'inquiètent de la réduction des étendues ensemencées, dans la production des tomates par exemple. Comme le député de Middlesex-Ouest l'a signalé l'autre jour, ils se préoccupent de savoir s'il est vrai que les producteurs des États-Unis acheminent au Canada des produits en conserve plus tard étiquetés comme canadiens, ce qui permet de les assujétir avec avantage au taux de transport international par opposition au taux de transport domestique qui a subi une hausse de 17 p. 100. Je demande au ministre de l'Agriculture de considérer cet état de choses et de nous dire sans détour si le gouvernement dont il est membre s'engage sur une voie qui aboutira au retrait du programme de soutien des prix.

L'honorable député a dit que les excédents trop considérables ou dangereux encourageront une telle situation. Il n'a pas dit cela il y a deux ans, et son assertion est interprétée par tous les cultivateurs comme marquant l'intention du gouvernement de réduire le pourcentage du soutien des prix ou d'abandonner tout à fait cette politique. Je compte que le ministre de l'Agriculture pourra au cours du débat aborder ces points.

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, c'est le quatrième jour que nous discutons du premier crédit agricole. Il convient peut-être que je relève brièvement certaines des questions qui ont été soulevées au cours du débat. Les premiers seront ici les derniers, et les derniers les premiers, car je commencerai par relever d'abord les observations du député d'Essex-Est. Je le félicite des recherches qu'il semble avoir faites en matière d'agriculture. Elles lui seront extrêmement précieuses, j'en suis sûr; elles lui permettront d'avoir de ces problèmes une meilleure idée qu'auparavant.

Je regrette, toutefois, que ses recherches ne semblent pas avoir été mieux utilisées, car même s'il a soutenu qu'il soumettait des critiques utiles, le discours qu'il vient de faire pourrait être considéré comme un modèle de discours politique, de discours qu'un orateur de carrefour prononce au fin fond d'un patelin. Dans son genre, c'était un discours d'une exceptionnelle valeur. Je félicite le député de sa haute éloquence, de sa maî-

trise de l'éloquence de carrefour; pourtant, ce discours ne résisterait pas devant un examen critique de l'agriculture. Il démontre, de fait, que le député a retiré de ses recherches en ces matières un bénéfice des plus minces.

Je doute évidemment que les connaissances qu'il a acquises soient aussi minces que le laisse apparaître son discours, parce que le talent de l'honorable député est bien connu. J'ai un grand respect pour son talent et je suis sûr que les recherches qu'il a faites dans les discours que j'ai prononcés et dans ceux qui ont été prononcés par d'autres, ainsi que dans les données statistiques, etc., concernant l'agriculture, lui ont fourni un bien meilleur aperçu de la situation que celui qu'il a exposé à la Chambre.

Au nombre des points soulevés par l'honorable député d'Essex-Est, est celui de la délégation venue ici, de l'Ouest du Canada, pour demander des versements d'appoint à l'égard de trois récoltes de céréales des années passées. Je lui signalerai que deux de ces récoltes pour lesquelles la délégation a demandé un versement, ont été semées et écoulées pendant le règne des libéraux. L'honorable député semblait vouloir donner à entendre que le gouvernement actuel est responsable de cela. Mais, toute déficience constatée date de l'époque qui a précédé le départ des libéraux. Qu'est-ce que ces derniers ont fait? Ils n'ont absolument rien fait à cet égard.

L'hon. M. Martin: Si, nous avons fait quelque chose.

M. Argue: Tous les deux les mêmes.

L'hon. M. Harkness: Il ne convient guère à l'honorable député d'Essex-Est de se donner pour le champion des membres de cette délégation, car, comme je l'ai dit, deux de ces trois récoltes pour lesquelles on a demandé un versement datent du règne du gouvernement dont faisait partie l'honorable député, et c'était une responsabilité de ce gouvernement-là.

L'honorable député a ensuite dit que nous avions prétendu que le programme de soutien que nous nous proposons d'établir serait beaucoup meilleur que tout ce que les libéraux avaient établi, et l'honorable député a exprimé des doutes à ce sujet. Le programme de soutien que nous avons établi aux termes de la loi sur la stabilisation des prix agricoles est beaucoup meilleur que tout ce que les libéraux ont établi et englobe un plus grand nombre de produits. Par exemple, durant l'année écoulée, le soutien des prix s'est appliqué à 23 produits. Durant toute la période des 11 années au cours desquelles les libéraux ont administré l'ancienne loi sur le soutien des prix agricoles, seulement 15 produits ont été soutenus, et jamais plus que 5 ou 6 à la fois. C'est en quelque sorte une mesure